Formations réglementaires - Habilitations véhicules électriques - Recyclage - POUR ENGIN A ENERGIE EMBARQUEE (EEE) OU VEHICULE ELECTRIQUE BEL « ESSAI »

1 jour
7h

Créé le 22 avril 2021 - Actualisé le 29 avril 2021

Réf. HAB_VEL_RECYCL_BELESSAI

✔ Formation dispensée en présentiel
✔ Accessible aux handicapés

Tarif forfaitaire
Prix inter-entreprises : nous consulter
Prix intra-entreprise : nous consulter

Objectifs - aptitudes et compétences

- Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'essais électriques sur un véhicule électrique
- Organiser et/ou réaliser des essais sur engin ou véhicule électrique dans le respect de la norme NF C18-550
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux, interventions ou essais

Public concerné

- Exécutant, encadrant réalisant des opérations d'ordre électrique sur véhicules électriques en tant que chargé d'essai

Pré-requis

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée. Le personnel doit être capable de lire et de comprendre les instructions de sécurité.

Moyens pédagogiques

- Vidéo projecteur + PC
- Engin ou véhicule électrique mis à disposition par vos soins
- Documents constructeur de l'engin ou du véhicule
- Matériel de sécurité en démonstration : EPI, EPC, outillages...

Documentation

- 1 documentation par stagiaire. La documentation fournie au stagiaire pendant sa formation est utilisable au quotidien dans l'entreprise au cours de son activité professionnelle.

Pédagogie / Qualité / Evaluation

La pédagogie est de type D.I.A. : Découverte, Intégration, Ancrage :

- La **découverte** a pour objectif de sensibiliser les acteurs aux concepts à l'origine des méthodes à appliquer sur le terrain, et de se situer par rapport aux exigences de rigueur nécessaires à leur mise en œuvre. Elle est réalisée par le biais d'exercices à caractère ludique et de réflexions/débats, relatifs à des expériences issues du site et menés en groupes.
- **L'intégration** est constituée par l'apport des connaissances relatives aux méthodes et outils définis dans le programme.
- **L'ancrage** consiste à traiter, au cours de la formation, des applications des méthodes et outils sur des sujets issus du terrain (principe de formation-action).

Suivi pédagogique : Le formateur évalue quotidiennement par des exercices pratiques la progression des stagiaires, tient compte des difficultés rencontrées et adapte son cours en conséquence.
Contrôle qualité : Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation qualité à chaque fin de session.
Evaluation des objectifs de la formation : Nous réalisons à chaque fin de formation une évaluation à chaud sur la base des objectifs définis dans la fiche programme. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de toutes les formations suivies dans le cadre du programme de la formation continue.

VALIDATION : attestations de présence

Copyright © avenirformation.com :Tous droits réservés. Le programme suivant est la propriété exclusive d'Avenir Formation SAS. Il est strictement interdit de copier, altérer ou modifier le contenu de celui-ci sans le consentement préalable d'Avenir Formation.

Formations réglementaires - Habilitations véhicules électriques - Recyclage - POUR ENGIN A ENERGIE EMBARQUEE (EEE) OU VEHICULE ELECTRIQUE BEL « ESSAI »

1 jour
7h

Réf. HAB_VEL_RECYCL_BELESSAI

Programme (75 % théorie / 25 % pratique)

- Les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension puissance
- L'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes, etc.).
- Les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées), opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont : une tension ≤60 Vcc ou ≤25 Vac ; une capacité ≤ 180 Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils).
- La conduite à tenir en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas d'incendie

- Module spécifique BEL ESSAI
  - Les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
  - Le rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, chargé de xxx)
  - Les domaines d'intervention et essai
  - Le risque électrique
  - Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.).
  - Les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre non électrique et électrique
  - Les zones d'environnement et leurs limites
  - Les risques liés à l'activité : intervention/essai
  - Les travaux hors tension : par consignation, par mise hors tension
  - Les limites du chargé de consignation par rapport aux travaux sous tension
  - Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique

- Module spécifique BEL ESSAI (suite)
  - Les opérations sur les batteries et les limites par rapport aux travaux sous tension
  - Les risques liés aux opérations sur batteries : connexion/déconnexion ; Manipulation ; Contrôles ; Vérification de l'électrolyte ; Nettoyage (corps et plots).
  - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
  - Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention ou d'un essai avec ou sans voisinage
  - Les fonctions des matériels électriques (dispositif de séparation, dispositif de VAT)
  - Les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage : utilisation et domaine d'utilisation
  - Le véhicule/engin, les opérations de la consignation/déconsignation, mise hors tension/remise sous tension
  - Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents.

- Mise en situation réelle sur les installations de l'établissement et sur engin et / ou véhicules électriques

Certains chapitres peuvent-être développés en fonction des risques spécifiques liés à l'activité et aux installations électriques du stagiaire.

- Contrôle théorique et pratique des connaissances selon la norme NF C 18-550